

## CALENDRIER DES OPERATIONS DE RECRUTEMENT POSTES 04PR0047, 04PR0244 ET 06PR0604

**Période d'enregistrement et de dépôt des candidatures sur Galaxie :**  
**Du 29 février 2024 10h au 1<sup>er</sup> avril 2024 16h**

DATES	OPERATIONS
<b>Début décembre 2023</b>	<p>La composante retourne, lors de la campagne d'emploi, au service pilotage de la DRH la composition numérique, la fiche de poste et le nom de la <i>personne contact (chargé de mission)</i> désignée et du souhait ou non d'une mise en situation professionnelle.</p> <p>La personne contact sera en charge notamment de déposer la composition nominative complétée du comité sur l'application de recrutement de l'Université de Lorraine.</p> <p>Contact administratif : <a href="mailto:drh-recrut-enseignant-contact@univ-lorraine.fr">drh-recrut-enseignant-contact@univ-lorraine.fr</a></p>
<b>12 décembre 2023</b>	<p>Le Conseil d'Administration plénier délibère sur la campagne emploi 2024.</p> <p>Le CA restreint délibère sur les compositions numériques des comités et sur les demandes de mise en situation professionnelle.</p>
<b>17 janvier 2024 à 9h00</b>	Réunion d'information des présidents et vice-présidents des comités de sélection proposée par <a href="#">visio-conférence</a> .
<b>12 janvier 2024</b>	<i>Retour des demandes d'exeat à la DRH : <a href="mailto:drh-recrut-enseignant-contact@univ-lorraine.fr">drh-recrut-enseignant-contact@univ-lorraine.fr</a></i>
<b>30 janvier 2024</b>	<i>Le CA restreint délibère sur les demandes d'exeat.</i>
<b>Pour le 5 février 2024 au plus tard</b>	Les chargés de mission déposent les compositions nominatives des comités ainsi que les CV des membres sur la nouvelle application « campagnes RH ».
<b>20 février 2024</b>	Le Conseil Scientifique restreint délibère sur les compositions nominatives des comités.
<b>12 mars 2024</b>	Le CA restreint délibère sur les compositions nominatives des comités et la nomination des présidents et vice-présidents des comités.
<b>12 mars 2024</b>	La DRH saisit et publie les compositions nominatives des comités sur Galaxie, application CHIRON.

<p>29 février 2024, 10h</p> <p>1<sup>er</sup> avril 2024, 16h</p>	<p>Ouverture de l'enregistrement et du dépôt des candidatures sur Galaxie.</p> <p>Clôture de l'enregistrement et du dépôt des candidatures sur Galaxie.</p> <p><i>A l'issue, la DRH ouvre l'accès aux dossiers de candidature, aux membres des comités, sur CHIRON, pour les postes qui ne sont pas concernés par des candidatures spécifiques (mutations/détachements prioritaires et demandes d'équivalence des candidats étrangers).</i></p>
<p>4 avril 2024</p>	<p>Le CS restreint délibère sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les demandes d'équivalence des candidats étrangers ;</li> <li>- Les candidatures à la mutation et au détachement prioritaire remplissant les conditions de l'article 60 et 62 de la loi du 11/1/84.</li> </ul> <p>Le CA restreint délibère sur les candidatures à la mutation ou au détachement prioritaire remplissant les conditions de l'article 60 et 62 de la loi du 11/1/84.</p> <p><i>A l'issue, la DRH ouvre l'accès aux dossiers de candidature, aux membres des comités, sur CHIRON.</i></p> <p>Les comités concernés par des candidatures à la mutation ou au détachement prioritaire dont un candidat aura été retenu par le CA restreint, ne se réuniront pas.</p>
<p>5 avril 2024</p> <p><b>Attention, il est important de respecter un délai de quelques jours entre l'accès aux dossiers et la première réunion pour permettre aux membres de prendre connaissance des dossiers de candidature.</b></p>	<p>Début des travaux des comités de sélection.</p> <p>L'ensemble des dossiers des candidatures recevables sont disponibles sur Galaxie, application CHIRON.</p> <p>Les documents relatifs aux travaux des comités sont à télécharger et à déposer complétés sur l'application de recrutement de l'Université de Lorraine.</p>
<p>6 mai 2024 au plus tard</p>	<p>Pour les postes <u>instituts</u> ou <u>écoles</u> :</p> <p>Les présidents de comités déposent les travaux des comités sur la nouvelle application « campagnes RH ».</p>
<p>15 mai 2024</p>	<p>Pour les postes <u>instituts</u> ou <u>écoles</u> :</p> <p>Le CA restreint délibère sur le candidat sélectionné ou, le cas échéant, la liste des candidats classés.</p>
<p>27 mai 2024 au plus tard</p>	<p>Pour les postes <u>UFR</u> :</p> <p>Les présidents de comités déposent les travaux des comités sur la nouvelle application « campagnes RH ».</p>
<p>4 juin 2024</p>	<p>Pour les postes <u>UFR</u> :</p> <p>Le CA restreint délibère sur le candidat sélectionné ou, le cas échéant, la liste des candidats classés.</p>
<p>6 juin 2024, 10h</p>	<p>Ouverture de Galaxie permettant aux candidats de prendre connaissance des décisions de l'Etablissement et d'exprimer leurs vœux.</p>

<b>13 juin 2024, 16h</b>	Date limite de saisie des vœux d'affectation des candidats sur Galaxie.
<b>17 juin 2024, 12h</b>	Publication des résultats sur Galaxie.